



Glossaire des animaux

Ce glossaire permet de se familiariser avec les concepts majeurs et le vocabulaire spécifique en éthique animale :

Abattoir : Lieu où l'on tue les animaux destinés à la consommation.

Animal (adjectif) : Qui se rapporte aux animaux ou à leur nature.

Animal (nom) : Être vivant sensible, généralement capable de mouvement.

Animal de compagnie : Animal domestique élevé principalement pour la présence affective qu'il apporte (chien, chat, lapin, etc.).

Animal de laboratoire : Animal utilisé dans des expériences scientifiques, médicales ou pédagogiques.

Animal domestique : Animal qui a été apprivoisé et élevé par l'homme pour son utilité (alimentation, travail, etc.).

Animal-machine : Concept hérité de Descartes, qui considère les animaux comme de simples automates sans âme ni conscience, mais uniquement par des mécanismes.

Animal nuisible : Animal considéré comme portant atteinte aux activités humaines ou à l'environnement, et dont la présence est jugée indésirable.

Animal sauvage : Animal qui vit libre dans la nature, sans avoir été apprivoisé ou élevé par l'homme.

Animalisation : Action ou tendance à réduire un humain à une condition animale, en niant ou en minimisant son humanité.

Anthropocentrisme : Vision du monde qui place l'être humain au centre de tout, en considérant que la nature et les autres êtres vivants existent surtout pour répondre à ses besoins.

Anthropodéni : Tendance à nier chez les animaux des capacités (intelligence, émotions, culture) qu'ils possèdent pourtant, sous prétexte qu'elles seraient propres aux humains.

Anthropomorphisme : Tendance à attribuer à des animaux, des objets ou des phénomènes naturels des caractéristiques humaines (sentiments, intentions, langage, etc.).

Antispécisme : Position éthique et politique qui refuse de discriminer les animaux en raison de leur espèce, et défend une égalité de considération entre humains et non-humains.

Bête (adjectif) : Qui manque d'intelligence, de réflexion ou de jugement ; stupide.

Bête (nom) : Synonyme d'animal, en particulier lorsqu'il s'agit d'un animal non humain.

Chasse : Action de poursuivre et de tuer des animaux sauvages, soit pour se nourrir, soit pour le loisir.

Cirque : Spectacle où des animaux sont dressés pour réaliser des numéros devant un public.

Déshumanisation : Fait de priver quelqu'un de ses qualités humaines, de le traiter comme s'il n'était pas un être humain.

Domestication : Processus par lequel l'être humain apprivoise et élève des animaux sauvages sur plusieurs générations afin qu'ils deviennent adaptés à la vie avec lui.

Dressage : Action d'apprendre à un animal, par la répétition et l'entraînement, à obéir à des ordres ou à accomplir certaines tâches.

Droit animal : Ensemble des règles et réflexions juridiques visant à protéger les animaux et à reconnaître leurs intérêts.

Élevage : Activité qui consiste à nourrir, soigner et reproduire des animaux pour en tirer une production (lait, œufs, viande, laine, etc.).

Empathie : Capacité à se mettre à la place d'autrui et à ressentir ses émotions ou sa souffrance.

Espèce : Groupe d'êtres vivants qui partagent les mêmes caractéristiques et peuvent se reproduire entre eux.

Éthique animale : Réflexion philosophique et morale sur la façon dont les humains doivent traiter les animaux et prendre en compte leurs intérêts.

Éthologie : Science qui étudie le comportement des animaux dans leur milieu naturel ou en captivité.

Harnais : Ensemble de sangles attachées au corps d'un animal (souvent un chien ou un cheval) permettant de le guider ou de l'atteler.

Humain (nom / adjectif) : Être appartenant à l'espèce humaine ; ce qui est propre à l'homme ou manifeste des qualités de compréhension, de sensibilité, de compassion.

Inhumain : Qui est cruel, sans pitié, ou qui ne respecte pas la dignité humaine.

Laisse : Corde ou sangle fixée au collier ou au harnais d'un animal, pour le tenir et le contrôler lors des déplacements.

Maltraitance animale : Fait de causer volontairement ou par négligence de la souffrance, de la douleur ou du stress à un animal, par des violences, des conditions de vie inadaptées ou un manque de soins.

Ménagerie : Collection d'animaux sauvages vivants, souvent gardés pour l'exposition ou l'étude.

Muselière : Dispositif fixé autour du museau d'un chien (ou autre animal) pour l'empêcher de mordre ou de manger.

Race : Terme utilisé pour distinguer des groupes au sein d'une espèce (par exemple les races de chiens), ou pour catégoriser les humains, usage aujourd'hui contesté car non scientifique et source de discriminations.

Sensibilité : Capacité d'un être vivant à ressentir des sensations, comme la douleur ou le plaisir.

Sentience (anglicisme) : Capacité d'un être vivant à ressentir des émotions, la douleur, le bien-être, et à percevoir de manière subjective son environnement.

Spécisme : Idéologie qui considère que les intérêts des humains priment sur ceux des autres animaux, justifiant leur exploitation. (David Olivier, Cahiers antispécistes) : « Le spécisme est à l'espèce ce que le racisme et le sexism sont respectivement à la race et au sexe. »

Test du miroir : Expérience consistant à placer un animal devant un miroir après avoir marqué son corps d'un signe visible. S'il reconnaît la marque sur lui-même, cela indique une forme de conscience de soi.

Véganisme : Mode de vie qui refuse toute exploitation des animaux, en excluant la viande, le poisson, les produits laitiers, le miel, le cuir, la laine, etc.

Végétarisme : Mode d'alimentation qui exclut la chair animale (viande, poisson), mais peut inclure des produits comme les œufs ou le lait.

Zoo : Lieu où des animaux sont enfermés et exposés au public, parfois pour la conservation ou l'éducation, souvent pour le divertissement.

Zoonoses : Maladies transmissibles naturellement des animaux à l'être humain (exemples : rage, grippe aviaire, COVID-19).